Parlamentsdienste Services du Parlement Servizi del Parlamento

Servetschs dal parlament



Commissions de la science, de l'éducation et de la culture Secrétariat CH-3003 Berne Tél. 058 322 99 22 www.parlement.ch wbk.csec@parl.admin.ch La Commission de la science, de l'éducation et de la culture du Conseil national 49e législature 2011-2015



Wassily Kandinsky « Rétrospective » (1924)

Table des matières

1 Mandat				
2 0	bjets traités pendant la 49e législature (2011-2015)	4		
2.1 2.1.1	Répartition par type d'objet Objets traités			
2.1.2	Auditions	7		
2.2 2.3	Initiatives populaires et projets émanant du Conseil fédéral Élaboration d'un projet			
	omposition de la commission et sous-commissions, délégations et articipations officielles à des rencontres internationales	10		
3.1	Présidence	10		
3.2	Membres de la commission	10		
3.3	Sous-commissions	10		
3.4 3.4.1	Délégations et participations officielles à des rencontres internationales Délégations qui ont participé à des rencontres à l'étranger	11		
3.4.2 3.5	Accueil de délégations étrangères en Suisse			
4 N	ombre de séances nécessaires	13		
4.1 4.2	Commission			
5 P	erspective	14		

1 Mandat

Conformément à l'art. 44, al. 1, de la loi sur le Parlement, les commissions législatives :

- a. procèdent à l'examen préalable des objets qui leur ont été attribués ;
- b. examinent et tranchent les objets sur lesquels elles sont appelées à statuer définitivement en vertu de la loi ;
- c. suivent l'évolution sociale et politique dans leur domaine de compétences ;
- d. élaborent des propositions visant à résoudre des problèmes relevant de leur domaine de compétences ;
- e. veillent, dans leur domaine de compétences, à ce que des évaluations de l'efficacité soient effectuées ; à cette fin, elles soumettent des propositions aux organes concernés de l'Assemblée fédérale ou donnent un mandat au Conseil fédéral :
- f. tiennent compte des résultats des évaluations de l'efficacité.

Par décision du bureau du 5 décembre 2011, les Commissions de la science, de l'éducation et de la culture (CSEC) se sont vu attribuer les domaines de compétences suivants :

- sciences;
- formation (encouragement de la formation, recherche en éducation, perfectionnement et formation continue, etc.);
- recherche, technologie et innovation (encouragement de la recherche et de l'innovation, évaluation des choix technologiques, éthique de la recherche, recherche en matière d'agriculture);
- communautés linguistiques et culturelles (promotion du plurilinguisme, compréhension et échanges, liberté des langues, minorités ethniques) ;
- culture et établissements culturels (y compris les institutions culturelles, le patrimoine culturel, la protection et le transfert des biens culturels);
- sport;
- générations et sociétés ;
- enfance et jeunesse ;
- questions d'égalité ;
- protection des animaux.



2 Objets traités pendant la 49e législature (2011-2015)

Les domaines de compétences, attribués par le bureau, amènent la CSEC à traiter des dossiers en collaboration avec tous les départements.

Ainsi, le DFAE travaille avec la commission dans les dossiers relatifs à la recherche internationale, à la culture ainsi qu'aux grandes expositions internationales et universelles.

Avec le DFI, la commission traite des questions culturelles, de la protection du patrimoine, de la formation dans le secteur sanitaire, de la recherche dans les secteurs éthiquement sensibles, de la formation musicale et linguistique, des statistiques de la Confédération ainsi que de la protection de la jeunesse et des minorités.

La CSEC traite les dossiers du DFJP liés aux questions d'égalité homme-femme (y compris la parité salariale) ainsi qu'aux discussions sur le futur de la famille dans l'optique de la protection de la jeunesse. Elle collabore avec ce département dans des dossiers qui nécessitent des analyses juridiques portant sur d'autres domaines de compétences.

Dans le domaine du sport, la commission traite les dossiers en collaboration avec le DDPS.

Les dossiers relatifs au délégué fédéral au plurilinguisme ainsi que certains dossiers relatifs à la Direction générale des douanes (en particulier aux biens culturels spoliés et à l'importation d'animaux rares) sont traités avec le DFF.

La plupart des dossiers de la commission relèvent de la responsabilité du DEFR. Il s'agit principalement de thématiques traitées par le Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation, par la Commission pour la technologie et l'innovation, par l'Institut fédéral des hautes études en formation professionnelle ainsi que par le Domaine des écoles polytechniques fédérales.

Les dossiers du DETEC sont ceux qui portent sur le génie génétique. L'utilisation judicieuse et responsable des technologies de l'information et de la communication dans une optique de protection de la jeunesse est également traitée conjointement avec ce département. Finalement, tous les dossiers qui ont une répercussion au niveau de la protection de l'environnement sont également traités avec le DETEC.

2.1 Répartition par type d'objet

2.1.1 Objets traités

La Commission de la science de l'éducation et de la culture du Conseil national (CSEC-N) a procédé à l'examen préalable de 230 objets, qui se répartissent comme suit :

	Type d'objet	Nombre	Remarques
a.	Initiatives populaires	3	
b.	Projets d'arrêtés du Conseil fédéral	19	
C.	Rapports du Conseil fédéral	23	dont 5 ont été traités par le Conseil
d.	Co-rapports	8	
e.	Consultation relative aux projets d'ordonnance et aux mandats de négociation du Conseil fédéral	5	3 projets d'ordonnance 1 mandat de négociation 1 mandat de prestations (EPF)
f.	Examen préalable des initiatives parlementaires	22	8 « donner suite » 8 « ne pas donner suite » 3 traitées puis retirées 3 initiatives de commission
g.	Avis sur les examens préalables conclus par une décision positive de la CSEC du Conseil des États (CSEC-CE)	0	
h.	Examens préalables d'initiatives de cantons	3	1 « donner suite » 2 « ne pas donner suite »
i.	Élaboration d'un projet (iv. pa. / iv. ct. 2 ^e phase, iv. comm.)	4	2 approbations 2 élaborations d'un projet

j.	Projet émanant de l'autre conseil (initiatives parlementaires élaborées par une commission du Conseil des États)	0	
k.	Interventions de la commission	27	16 motions
			11 postulats
l.	Motions de l'autre conseil (et motions du Conseil national modifiées par le Conseil des États)	19	6 approbations
			5 rejets
			5 modifications
			1 examen préalable
			2 suspensions concernant une motion du Conseil national
m.	Pétitions	18	3 « donner suite »
			10 « ne pas donner suite »
			5 selon art. 126, al. 2, de la loi sur le Parlement dans le cadre du traitement des objets
n.	Objets internes	78	
0.	Cas particuliers	1	Jeux olympiques d'hiver Suisse 2022 (12.091) : la commission n'est pas entrée en matière, car l'objet a été liquidé après le vote négatif du canton des Grisons.
	Total	230	

Le type de dossiers traités donne une indication du travail effectué par la commission. Il ne faut pas oublier que certaines thématiques traitées ne se prêtent pas à des changements d'orientation à court terme. Il s'agit, dans la plupart des cas, de sujets dont l'impact à court et moyen terme est difficile à évaluer.

Au cours de la 49e législature, 10 % des dossiers traités par la commission étaient des projets du Conseil fédéral et d'initiatives populaires, 15 % de motions, 11 % d'initiatives parlementaires et

cantonales et 8 % de pétitions. Avec les projets élaborés par elle-même, on peut conclure que la moitié des dossiers traités par la commission est passée au Conseil.

Les objets restants ne sont pas dépourvus d'intérêt et de conséquences. Si les co-rapports, les consultations et les examens de rapports du Conseil fédéral représentent environ 15 % des dossiers, les objets internes constituent un peu plus d'un tiers des dossiers de la CSEC. L'action de la commission est parfois peu visible, mais celle-ci arrive à orienter les résultats avec les instruments dont elle dispose. En effet, très souvent les sujets traités impliquent, horizontalement, une multiplicité d'acteurs actifs simultanément et, verticalement, différents niveaux de responsabilité.

Si l'on considère le nombre de dossiers traités, la CSEC fait partie des commissions ayant traité le plus grand nombre de dossiers.

2.1.2 Auditions

Pour analyser et approfondir les 230 objets traités lors de la 49e législature, la commission a procédé à 68 auditions de personnes externes à l'administration fédérale.

La commission a procédé à douze auditions liées à des objets du Conseil fédéral, trois à des initiatives populaires, trois à des motions et trois à des initiatives parlementaires 2^e phase. Les auditions relatives à des objets internes ont été plus nombreuses : on en dénombre 47.

Au total, pendant la législature, la commission a entendu 318 interventions, dont 120 ont été prononcées par 40 des personnes auditionnées.

Si certaines de ces auditions ont simplement permis à la commission de recueillir des informations utiles à sa prise de décision, d'autres ont été l'occasion pour la commission d'inciter les participants à modifier ou à améliorer leur pratique ou leur projet. Parfois, ces auditions ont poussé la commission à déposer des initiatives ou des motions pour combler les lacunes dans ses différents domaines de compétence. D'autres encore ont rassuré les députés sur le travail de l'administration et des différents acteurs. Enfin, dans certains cas, la commission a constaté qu'il lui manquait des informations, qu'elle a alors pu réclamer, directement ou au moyen de postulats.

2.2 Initiatives populaires et projets émanant du Conseil fédéral

Les détails concernant les différents objets sont disponibles sur Curia Vista.

La commission a examiné les initiatives populaires suivantes :

- 09.095 n jeunesse + musique. Initiative populaire
- 13.058 n Initiative populaire sur les bourses d'études et révision totale de la loi sur les contributions à la formation
- 14.092 n Protection contre la sexualisation à l'école maternelle et à l'école primaire. Initiative populaire

Les projets du Conseil fédéral :

- 11.059 n Loi sur les épizooties. Modification
- 11.060 é Loi sur la protection des animaux. Modification
- 11.069 n Loi sur l'encouragement de la recherche et de l'innovation. Révision totale
- 12.015 én Loi fédérale sur le soutien des associations faîtières de la formation continue
- 12.032 n Installations sportives d'importance nationale. Aides financières (CISIN 4)
- 12.033 é Encouragement de la formation, de la recherche et de l'innovation pendant les années 2013-2016 (17 projets)
- 12.055 n Exposition universelle 2015 de Milan
- 12.079 né Plan d'action « Recherche énergétique suisse coordonnée ». Mesures pour les années 2013 à 2016 (4 projets)
- 12.091 n Jeux olympiques d'hiver Suisse 2022. Contributions de la Confédération
- 13.022 n Encouragement de la recherche et de l'innovation pendant les années 2014-2020.
 Financement (2 projets)
- 13.023 é Programmes d'éducation de l'UE. Participation de la Suisse 2014-2020
- <u>13.038</u> n Loi fédérale sur la formation continue
- 13.051 é Diagnostic préimplantatoire. Modification de la Constitution et de la loi sur la procréation médicalement assistée (2 projets)
- 13.052 é Transmission de la formation suisse à l'étranger. Loi
- 13.062 n Protocole additionnel de Nagoya-Kuala Lumpur. Risques biotechnologiques.
 Responsabilité et réparation



- <u>14.068</u> é Participation de la Suisse à l'infrastructure de recherche « Source européenne de spallation ESS ». Crédit 2013 à 2016. Modification (2 projets)
- 14.096 é Encouragement de la culture pour la période 2016-2020 (10 projets)
- 14.097 n Loi sur les systèmes d'information de la Confédération dans le domaine du sport.
 Révision totale
- <u>15.031</u> n Parc National de l'Innovation en Suisse. Organisation et soutien (2 projets)
- <u>15.045</u> n Infrastructure de recherche European XFEL. Continuation de la participation (2 projets)

2.3 Élaboration d'un projet

En réponse à plusieurs initiatives parlementaires, la CSEC-N a soumis à son conseil le projet d'acte suivant :

 13.451 n Iv. pa. Quadranti. Poursuivre et développer les aides financières aux structures d'accueil extrafamilial

Un résumé du rapport et des délibérations se trouvent dans Curia Vista (suivre le lien ci-dessus).

La commission est en outre en train d'élaborer un projet de loi pour les objets suivants :

- 07.402 n lv. pa. Amherd. Loi fédérale sur l'encouragement et la protection des enfants et des jeunes. Base constitutionnelle
- 12.487 n lv. pa. Neirynck. Autoriser le don d'ovule
- 15.418 n lv. pa. Chevalley. On ne brûle pas des déchets alimentaires, c'est idiot!

3 Composition de la commission et sous-commissions, délégations et participations officielles à des rencontres internationales

3.1 Présidence

- Président session d'hiver 2011 session d'hiver 2013 : Christian Wasserfallen
- Vice-président session d'hiver 2011 session d'hiver 2013 : Daniel Jositsch
- Président session d'hiver 2013 session d'hiver 2015 : Matthias Aebischer
- Vice-président session d'hiver 2013 session d'hiver 2015 : Felix Müri

3.2 Membres de la commission

- Composition de la commission à partir de la session d'hiver 2011 :
 Wasserfallen, Jositsch, Aebischer Matthias, Aubert, Bulliard-Marbach, Chevalley, Derder,
 Freysinger, Gilli, Graf Maya, Ineichen, Keller Peter, Maire Jacques-André, Mörgeli, Müri,
 Neirynck, Pieren, Quadranti, Reynard, Riklin Kathy, Schneider-Schneiter, Stahl, Steiert,
 Weibel, Zuppiger
- Départs et nouveaux membres depuis la session d'hiver 2011 :
 - Grin remplace Zuppiger à partir de la session d'automne 2012
 - Schilliger remplace Ineichen, décédé, à partir de juin 2012
 - Herzog remplace Freysinger à partir de la session d'été 2013
 - Trede remplace Gilli à partir de la session de printemps 2013
 - Mahrer remplace Trede à partir de la session d'hiver 2013 jusqu'à mars 2014
 - Galladé remplace Jositsch à partir de la session d'hiver 2013
 - Portmann remplace Schilliger à partir du 9 mai 2014
 - Munz remplace Aubert à partir de la session d'été 2014
- Composition de la commission en fin de législature :
 Aebischer Matthias, *Müri*, Bulliard-Marbach, Chevalley, Derder, Galladé, Graf Maya, Grin,
 Herzog, Keller Peter, Maire Jacques-André, Mörgeli, Munz, Neirynck, Pieren, Portmann,
 Quadranti, Reynard, Riklin Kathy, Schneider-Schneiter, Stahl, Steiert, Trede, Wasserfallen,
 Weibel

3.3 Sous-commissions

La commission a institué les sous-commissions suivantes :

- Sous-commission « Protection des jeunes » (iv. pa. 07.412 Amherd); membres : Aubert,
 Bulliard-Marbach, Derder, Graf Maya, Keller Peter, Müri, Neirynck, Pieren, Quadranti,
 Reynard, Weibel (septembre 2011 mai 2013)
- Sous-commission « Bourses d'études » (13.058 n Initiative populaire sur les bourses d'études) ; *Derder,* Bulliard-Marbach, Keller Peter, Mahrer, Müri, Neirynck, Pieren, Quadranti, Reynard, Steiert, Wasserfallen, Weibel (janvier 2014 février 2014)



3.4 Délégations et participations officielles à des rencontres internationales

3.4.1 Délégations qui ont participé à des rencontres à l'étranger

Année 2012

17-19 juin 2012

Journée à Copenhague : Parliament TA Debate – knowledge policy-making (une personne)

22 / 23 octobre 2012

Conférence EPTA à Barcelone (une personne)

Année 2013

15 / 16 mai 2013

XVIII. EUREKA: Conférence interparlementaire à Bruxelles (une personne)

4 / 5 septembre 2013

Voyage d'une délégation à Bruxelles (Rencontre des délégations de la CSEC-N et ITRE/CULT (cinq personnes)

Année 2014

7 / 8 avril 2014

Conférence PACITA 2014 à Lisbonne (une personne)

27 / 28 octobre 2014

Conférence EPTA à Stortinget, Oslo (une personne)

Année 2015

25-27 février 2015

Conférence PACITA 2015 à Berlin (une personne)

26 / 27 juin 2015

Délégation à l'Exposition universelle de Milan en 2015 (cinq personnes)

3.4.2 Accueil de délégations étrangères en Suisse

Année 2012

6 juin 2012

Rencontre avec une délégation de la Finlande (participants : treize membres de la délégation avec quatre accompagnateurs, deux membres de la CSEC-N, deux membres de la CSEC-E et une représentante du secrétariat de la commission)

7 novembre 2012

Visite en Suisse d'une délégation du Comité consultatif de la Convention-cadre du Conseil de l'Europe pour la protection des minorités nationales (participants : trois membres de la délégation avec une accompagnatrice, six membres de la CSEC-N, un membre de la CSEC-E, une représentante du secrétariat de la commission, des représentants des Commissions de politique extérieure, de la délégation du Conseil de l'Europe et de l'administration)

Année 2013

7 mai 2013

Rencontre avec une délégation belge (participants : neuf membres de la délégation, un membre de la CSEC-N, une représentante du secrétariat de la commission et des représentants de l'administration)

Année 2015

9 février 2015

Rencontre avec une délégation du Bundestag (Commission de l'éducation) (Participants : sept membres de la délégation avec cinq accompagnateurs, sept membres de la CSEC-N, deux représentants du secrétariat de la commission et des représentants de l'administration)

14 avril 2015

Rencontre avec une délégation du Bundestag (Commission du sport)

(Participants : sept membres de la délégation avec trois accompagnateurs, cinq membres de la CSEC-N, un représentant du secrétariat de la commission, des représentants de l'administration et de l'université de Bâle)

11 mai 2015

Rencontre avec une délégation du Sénat de la République tchèque (Commission de l'éducation, de la science, de la culture, des droits humanitaires et des pétitions) (participants : six membres de la délégation avec deux accompagnateurs, un membre de la CSEC-N, un représentant du secrétariat de la commission)

24 septembre 2015

Rencontre avec une délégation de Hong Kong (Commission de l'éducation) (participants : sept membres de la délégation avec deux accompagnateurs, trois membres de la CSEC-N, un représentant du secrétariat de la commission et des représentants de l'administration)



3.5 Secrétariat

Jusqu'au mois d'août 2014

- Eliane Baumann-Schmidt, secrétaire de la commission
- Liselotte Schlegel, secrétaire adjointe de la commission
- Helene Spori, secrétaire administrative
- Mirjam Christe, secrétaire administrative

À partir du mois d'août 2014

- Marcello Fontana, secrétaire de la commission
- Andreas Behr, secrétaire adjoint de la commission
- Helene Spori, secrétaire administrative

Les effectifs du secrétariat ont été renforcés par l'engagement ponctuel de boursiers.

4 Nombre de séances nécessaires

4.1 Commission

Ces travaux ont exigé au total 32 séances, équivalant à 58 jours de séance ou 261 heures (près de 4,5 heures par jour de séance en moyenne).

Au total, dix séances ont eu lieu pendant les sessions.

4.2 Sous-commission

Ces travaux ont exigé au total 7 séances, équivalant à 7 jours de séance ou 11,75 heures (près de 1,68 heure par jour de séance en moyenne).

5 Perspective

Liste provisoire et non exhaustive des dossiers à traiter pendant la première partie de la 50e législature (2015-2019) :

- Innosuisse, Loi
- Loi sur les professions de la santé
- Modification de la loi fédérale sur la formation professionnelle (LFPr): renforcement de la formation professionnelle supérieure
- Révision totale de la loi fédérale sur l'analyse génétique humaine (LAGH)
- Vue d'ensemble de l'encouragement du sport par la Confédération
- Loi fédérale sur la coopération entre la Confédération et les cantons dans l'espace suisse de formation (Loi sur la coopération dans l'espace suisse de formation, LCESF)
- Message relatif à l'encouragement de la formation, de la recherche et de l'innovation pendant les années 2017 à 2020
- Modification de la loi fédérale sur les aides financières à l'accueil extra-familial pour enfants
- Révision partielle de la loi fédérale sur les écoles polytechniques fédérales (gouvernement d'entreprise)
- Loi fédérale sur le droit d'auteur et les droits voisins
- Modification de la loi sur le génie génétique (Intégration des résultats du PNR 59 et régions sans OGM) et ordonnance sur la coexistence
- Message relatif à l'approbation du Protocole facultatif du 19 décembre 2011 à la Convention relative aux droits de l'enfant du 20 novembre 1989 établissant une procédure de présentation de communications
- Jeux Olympiques de la Jeunesse d'Hiver de 2020 à Lausanne